



AVIS PUBLIC

PUBLICATION DES RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté 7 août 2023 le règlement numéro **2023-05** modifiant le plan d'urbanisme numéro 2009-01 afin d'assurer la concordance aux modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé et d'ajouter des objectifs en lien avec l'agriculture urbaine.

Voici en résumé les modifications concernant le plan d'urbanisme :

- Gestion des activités sensibles dans les zones de contraintes;
- Révision de la gestion des milieux humides et hydriques en fonction du régime transitoire de gestion de ces milieux du gouvernement du Québec;
- Intégration d'objectifs et de moyens de mise en œuvre en lien avec les îlots de chaleur;
- Modification pour intégrer des objectifs et des moyens de mise en œuvre concernant l'agriculture urbaine.

Le conseil municipal a également adopté lors de la même séance les règlements suivants :

- Règlement numéro 2023-06 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-03 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement ainsi que de bonifier le cadre réglementaire concernant les établissements d'hébergement touristiques et autres modifications à l'initiative de la municipalité;
- Règlement numéro 2023-02 modifiant le règlement de construction numéro 2008-12 afin de prévoir une exception concernant l'utilisation de conteneur;
- Règlement numéro 2023-03 relatif à la démolition d'immeubles de la municipalité de Saint-René-de-Matane.

Le règlement **2023-03** a reçu le certificat de conformité de la direction de la MRC de la Matanie, le 17 août 2023;

Le règlement **2023-06** a reçu le certificat de conformité de la direction de la MRC de la Matanie, le 18 janvier 2024;

Les règlements **2023-02 et 2023-05** ont reçu le certificat de conformité de la direction de la MRC de la Matanie, le 22 février 2024.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://saintrene.ca/> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-René-de-Matane (Québec), ce **29 février 2024**.

Joyce Bérubé

Directrice générale et greffière-trésorière